

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 23
Votants : 23

N° ordre
20-45

N° ordre dans la séance :
DE-30062020-12

Date de la convocation :
22/06/2020

Date de l'affichage :

03 JUL. 2020

SEANCE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille dix-vingt et le trente juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, RAVIER Danielle, GUILLAND Marc, PETITE Anne-Laure, FELCI Claude, VILLARD Robert, Adjoints, MARCHAND Christelle, GUILLERMET Sylviane, DI PAOLO Frédéric, CHAPMAN Katerina, MONTEIRO Loïc, VALTON Emilie, MOUTOT Mickaël, GLEYZE Déborah, DRAPIER Thierry, CROUZET Mauricette, TREBOZ David, TRABALZA Joëlle, GERRA Dominique, ROSSI Hélène, SCALMANA Dominique, BOUVIER Christelle, CURTELIN Thierry, conseillers

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Frédéric DI PAOLO

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu, en vertu de l'article 1650 du Code général des Impôts, de renouveler la Commission Communale des Impôts Directs.

La durée du mandat des membres de la C.C.I.D. est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. Il doit être procédé à son renouvellement à chaque renouvellement du Conseil municipal.

Composition :

Cette Commission est instituée dans chaque commune. Dans les communes de plus de 2 000 habitants, elle est composée de 9 membres :

- Le Maire ou l'adjoint délégué qui en assure la présidence,
- 8 commissaires titulaires (+ 8 commissaires suppléants)

Conditions à remplir :

- Être de nationalité française,
- Avoir 25 ans au moins,
- Jouir de ses droits civils,
- Être inscrit à l'un des rôles des impôts directs dans la commune,
- Être familiarisé avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Conditions touchant à la constitution de la Commission :

Le choix des commissaires doit être de nature à assurer une représentation équitable des contribuables de la commune et tenir compte de l'importance des hameaux existant dans la commune. Un commissaire titulaire (et un suppléant) doit obligatoirement être domicilié en dehors de la commune.

Par ailleurs, lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble de propriétés boisées de 100 hectares au minimum, un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doit être propriétaire de bois ou forêts d'une superficie suffisante, et faisant l'objet d'une exploitation régulière.

Nomination des commissaires :

Le Conseil municipal propose une liste de candidats en nombre double (16 titulaires et 16 suppléants).

Cette liste est soumise à la Direction des Services Fiscaux. Parmi cette liste, le Directeur des Services Fiscaux procède à la désignation des commissaires (8 titulaires et 8 suppléants).

Fonctionnement de la Commission :

La C.C.I.D. se réunit à la demande du Directeur des Services Fiscaux et sur convocation du Président de la Commission. Elle se réunit en général une à deux fois par an. Les membres délibèrent en commun, à la majorité des suffrages. La règle du quorum doit être respectée.

Date de télétransmission : 03/07/2020
Date de réception préfecture : 03/07/2020

Rôle de la Commission :

La C.C.I.D. joue, un rôle important au niveau de la commune : c'est elle qui, en association avec les Services Fiscaux, détermine l'assiette des taxes communales (les 4 impôts locaux).

Elle constitue l'organe qui, au niveau de chaque commune, permet de déterminer dans les meilleures conditions possibles l'assiette de l'ensemble des impôts directs perçus au profit des collectivités locales. Sa connaissance du tissu fiscal local est fondamentale. Par ailleurs, la C.C.I.D. peut être appelée à intervenir dans le contentieux de ces impositions, où son avis peut être requis à la suite de réclamations présentées par le contribuable aux services fiscaux.

CONSIDERANT ce qui précède ;

CONSIDERANT que la liste de présentation établie par le conseil municipal doit donc Comporter seize noms pour les commissaires titulaires et seize noms pour les Commissaires suppléants,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de proposer une liste de 32 contribuables pour la constitution par le directeur des services fiscaux de la commission communale des impôts directs,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE de proposer la liste ci-annexée des 32 personnes (16 titulaires et 16 suppléants) en vue de la désignation par le directeur des services fiscaux des huit membres titulaires et des huit membres suppléants de la commission communale des impôts directs,

CHARGE le Maire de transmettre cette liste au directeur des services fiscaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Franck ANDRE MASSE



COMMUNE DE : Culoz (01350)

Proposition de commissaires titulaires domiciliés au sein de la commune pour siéger à la commission communale des impôts directs

Communes de plus de 2000 habitants uniquement

CIVILITE	NOM	NOM DE JEUNE FILLE	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	CATEGORIE
Monsieur	ASTIER		André	13/05/1941	Culoz	70 Rue des Bulles	01350	Culoz	
Monsieur	COMTE		Philippe	30/11/1956	LUZY	6 Lotissement des Ravières	01350	Culoz	
Monsieur	MARJOLLET		Louis	06/05/1936	Ceyzérieu	278 Route sur l'île	01350	Culoz	
Monsieur	BALZANA		Gilles	11/02/1953	Antibes	12 impasse du Creux des Garçons	01350	Culoz	
Monsieur	SIBUET		Robert	21/03/1932	Saint Jean de Maurienne	117 Rue de la Millette	01350	Culoz	
Monsieur	LABELLE		Jean-Claude	24/09/1944	Montmain	72 Rue des Taccons	01350	Culoz	
Monsieur	CHAPUT		Yvon	15/10/1943	Aix les Bains	287 Avenue Jean Falconnier	01350	Culoz	
Monsieur	GIROD		Michel	14/06/1947	Bozel	158 Avenue Jean Falconnier	01350	Culoz	
Monsieur	VILLARD		Robert	03/08/1954	Saint Etienne	128 Route du Colombier	01350	Culoz	
Monsieur	BARRAL		André	15/01/1959	Pont de Beauvoisin	188 Rue Chantermerle	01350	Culoz	
Madame	TROIANO		Jacqueline	08/01/1956	Béon	110 rue du Boulodrome	01350	Culoz	
Monsieur	DRAPIER		Thierry	24/10/1963	Belley	281 Rue Lorette	01350	Culoz	
Madame	CANDY		Chantal	16/08/1947	Brégnier-Cordon	19 rue des Vignes	01350	Culoz	
Madame	LE FOLL		Laurence	21/08/1973	Conflans-Sainte-Honorine	158 rue Paul Cambon	01350	Culoz	

Proposition de commissaires titulaires domiciliés en dehors de la commune pour siéger à la commission communale des impôts directs **

CIVILITE	NOM	NOM DE JEUNE FILLE	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	CATEGORIE
** Monsieur	VIONNET		Pierre-Alain			485 chemin de Charveyron	01420	CORBONOD	
** Monsieur	MEUNIER		Roland			Les Charmottes	26190	ROCHEDINARD	

Proposition de commissaires suppléants domiciliés au sein de la commune pour siéger à la commission communale des impôts directs

Communes de plus de 2000 habitants uniquement

CIVILITE	NOM	NOM DE JEUNE FILLE	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	CATEGORIE
Madame	CROUZET		Mauricette	02/02/1955	La Boisse	18 rue Paul Cambon	01350	Culoz	
Madame	VALTON		Emilie	08/03/1983	Saint-Julien-en-Genevois	143 rue de l'Eglise	01350	Culoz	
Monsieur	DI PAOLO		Frédéric	16/12/1973	Aix les Bains	12 Rue du Four	01350	Culoz	
Monsieur	MOUTOT		Mickaël	13/07/1979	Vénissieux	509 rue du Rhône	01350	Culoz	
Madame	TRABALZA		Joëlle	31/10/1943	Artemare	155 Rue des Buis	01350	Culoz	
Monsieur	CURTELIN		Thierry	15/03/1968	Chambéry	70 rue des Bulles	01350	Culoz	
Madame	CHAPMAN		Katerina	27/09/1991	Lyon 8ème	19 rue du Four	01350	Culoz	
Madame	PETITE		Anne-Laure	05/08/1981	Belley	435 Rue du Péage	01350	Culoz	
Madame	RAVIER		Danielle	24/02/1951	Aix les Bains	69 impasse du Creux des Garçons	01350	Culoz	
Monsieur	FELCI		Claude	21/02/1953	Belley	940 avenue Jean Falconnier	01350	Culoz	
Monsieur	MONTEIRO		Loïc	17/01/1974	Aix les Bains	158 rue Paul Cambon	01350	Culoz	
Monsieur	GERRA		Dominique	26/04/1963	Chambéry	89 impasse de la Combe	01350	Culoz	
Madame	ROSSI		Hélène	10/06/1954	Aix les Bains	399 avenue de la Gare	01350	Culoz	
Madame	GUILLERMET		Sylviane	10/10/1962	Belley	70 rue des Bulles	01350	Culoz	

Proposition de commissaires suppléants domiciliés en dehors de la commune pour siéger à la commission communale des impôts directs **

CIVILITE	NOM	NOM DE JEUNE FILLE	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	CATEGORIE
** Monsieur	MOLLEX		Régis			Chemin de la Cascade	01420	CORBONOD	
** Monsieur	BOIS		Paul			La Chartreuse	01350	Béon	

NOTA * Lorsque le territoire communal comporte un ensemble de propriétés boisées de 100 hectares au minimum, le commissaire proposé doit être propriétaire de bois ou forêts.

** Le commissaire proposé doit remplir simultanément les deux conditions suivantes :
 - il a déclaré son adresse à l'impôt sur le revenu en dehors du territoire communal, et
 - il est assujéti à titre personnel à un rôle des impositions directes dans la commune de candidature.